

Barème ecosystem

Modulation de l'éco-participation

Les critères de modulation de l'éco-participation s'appliquent aux EEE professionnels selon les modalités ci-après :

- Pour l'ensemble des EEE comportant au moins 20 % de plastique en masse :

► Critère « Intégration de plastique recyclé post consommation » :

au moins 20 % en masse de l'ensemble du plastique de l'équipement est issu de plastique recyclé post consommation ;

- Pour l'ensemble des EEE comportant au moins 20% de plastique en masse et contenant des retardateurs de flamme :

► Critère « Absence de brome dans les pièces plastiques contenant des retardateurs de flamme » :

absence de brome dans la totalité des pièces plastiques de plus de 25 grammes contenant des retardateurs de flamme, hors carte électronique et câble d'alimentation ;

Lorsque les produits sont éligibles à plusieurs critères de modulation, ils bénéficient d'un cumul de modulations : 1 critère satisfait = - 20 %, 2 critères satisfaits = - 30 %, 3 critères satisfaits = - 40 %.

Pour plus de précisions sur les produits concernés et les justificatifs attendus, merci de consulter la [note technique sur les critères de modulation applicables aux EEE professionnels](#).

- Pour les appareils de réfrigération disposant d'une fonction de vente directe, les congélateurs coffre, les dispositifs d'affichage électronique, le matériel de soudage, les systèmes d'éclairage de sécurité et les systèmes d'impression :

► Critère « Mise à disposition des pièces détachées » : existence de documents contractuels s'engageant sur la mise à disposition des pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'équipement pendant une durée supérieure ou égale à la durée minimale précisée ci-après, pour chaque type d'équipement concerné :

- Appareils de réfrigération disposant d'une fonction de vente directe : 10 ans ;

- Congélateurs coffre : 15 ans ;

- Dispositifs d'affichage électronique : 10 ans ;

- Matériel de soudage : 15 ans ;

- Systèmes d'éclairage de sécurité : 8 ans ;

- Systèmes d'impressions : 6 ans.

**EEE
professionnels**

**Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024**



Famille de produits
objet d'un changement.



Code d'éco-participation
concerné par un nouveau
montant.

		Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit						
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg) ou capacité (L)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / unité								
Génie climatique								
ÉQUIPEMENTS AÉRAULIQUES	10179 Autre équipement aéraulique - Centrale de Traitement d'Air - Chauffage à air pulsé (fixe et mobile) - Chiller (ne contenant pas de fluide frigorigène) - Groupes de refroidissement (ne contenant pas de fluides frigorigènes) - Humidificateur et déshumidificateur (ne contenant pas de fluides frigorigènes) - Rideau d'air (tout type d'énergie, production de chaud ou de froid) - Tour aéroréfrigérante	≤ 300 kg	Cat. 04	P01.01	3,90 €	3,12 €	2,73 €	Non applicable
	10180 Ventilateur - Aérateur hélicoïde - Brasseur d'air - Caisson VMC simple flux ou double flux hygroréglable - Destratificateur - Ventilateur centrifuge - Ventilation mécanique répartie (VMR) ou par insufflation (VMI)							
	10181 Hotte / Extracteur d'air - Bras d'aspiration - Extracteur de fumée et Tourelle d'extraction - Hotte motorisée (y compris hotte de cuisine professionnelle) - Système de désenfumage - Table aspirante	> 300 kg	Cat. 04	P01.02	50,00 €	40,00 €	35,00 €	Non applicable
	10183 Filtration de l'air ou des gaz - Système de filtration							
AÉROTHERMES	10184 Aérotherme - Aérotherme monobloc à combustible - Aérotherme monobloc électrique	Non applicable	Cat. 04	P01.03	2,55 €	2,04 €	1,79 €	Non applicable

Barème ecosystem

EEE
professionnels

Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

➤ Famille de produits objet d'un changement.

○ Code d'éco-participation concerné
par un nouveau montant.

					Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg) ou capacité (L)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Génie climatique								
ÉQUIPEMENTS DE CLIMATISATION (contenant + de 2kg de fluide frigorigène)	10191 PAC / Clim. (charge fluide > 2 kg) - Armoire de climatisation - Centrale de traitement d'air à détente directe - Chiller (contenant des fluides frigorigènes) - Enceinte climatique - Groupe extérieur à débit ou volume de réfrigérant variable (DRV / VRV) - Groupe froid avec fluides frigorigènes alimentant à distance des meubles frigorifiques ou/et chambre froide - Groupe froid contenant des fluides frigorigènes - Humidificateur et déshumidificateur avec présence de fluides - Pompe à chaleur (air/air, air/eau, eau/eau et eau/air) - Rooftop (à détente directe) - Split système - VMC à double flux thermodynamique	≤ 500 kg	Cat. 01	P01.04	8,85 €	7,08 €	6,20 €	Non applicable
	10193 Sécheur d'air - Sécheur d'air comprimé - Machine de traitement d'air	> 500 kg	Cat. 01	P01.05	138,00 €	110,40 €	96,60 €	Non applicable
	10194 PECS (PAC de charge de fluide > 2 kg) - Chauffe-eau thermodynamique - Thermoplongeur							
ÉQUIPEMENTS MONOBLOCS (avec charge de fluide ≤ 2 kg)	10261 PAC / Clim. (charge fluide ≤ 2 kg) - Armoire de climatisation - Climatiseur mobile - Humidificateur / déshumidificateur - Pompe à chaleur sur boucle d'eau - Préleveur de liquide / échantillonneur d'eau isotherme	Non applicable	Cat. 01	P01.06	8,60 €	6,88 €	6,02 €	Non applicable
ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE ET DE STOCKAGE DE L'EAU	10263 Production d'ECS (sans PAC) - Chauffe-eau électrique - Chauffe-eau solaire (hors capteur) - Générateur de vapeur	≤ 400 l	Cat. 04	P01.07	11,20 €	8,96 €	7,84 €	Non applicable
	10431 Stockage de l'eau - Ballon de stockage d'eau chaude ou froide	> 400 l	Cat. 04	P01.08	16,20 €	12,96 €	11,34 €	Non applicable

Barème ecosystem

EEE
professionnels

Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

- > Famille de produits objet d'un changement.
- Code d'éco-participation concerné par un nouveau montant.

					Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg) ou capacité (L)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / unité								
Génie climatique								
ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE	10190 Autre équipement de chauffage - Panneau rayonnant et infrarouge, radiant - Parasol chauffant - Radiateur électrique industriel et tertiaire - Générateur d'air chaud	Non applicable	Cat. 04	P01.09	1,30 €	1,04 €	0,91 €	Non applicable
	10189 Échangeur de chaleur - Échangeur de chaleur							
CHAUDIÈRES	10187 Chaudière - Électrique, gaz, fioul - Brûleur	Non applicable	Cat. 04	P01.10	23,50 €	18,80 €	16,45 €	Non applicable
UNITÉS TERMINALES (sans fluide frigorigène)	10265 Unité terminale traitement d'air - Cassette de climatisation - Console et armoire - Gainable - Poutre froide - Ventilateur-convecteur	Non applicable	Cat. 04	P01.11	1,95 €	1,56 €	1,37 €	Non applicable
SOUS-ENSEMBLES D'UN ÉQUIPEMENT DU GÉNIE CLIMATIQUE	10334 Sous-ensembles - Allumeur, carte électronique, clapet de fumée avec servo-moteur - Commande, thermostat, contrôle de débit, ventilateur - Circulateur, relais thermique - Afficheur, pompe de vidange, thermostat, électrovanne - Résistance de chauffe-eau	≤ 0,2 kg	Cat. 05	P02.02	0,02 €	0,02 €	0,01 €	Non applicable
		> 0,2 kg ≤ 1 kg	Cat. 05	P02.03	0,07 €	0,06 €	0,05 €	Non applicable
		> 1 kg ≤ 5 kg	Cat. 05	P02.04	0,33 €	0,26 €	0,23 €	Non applicable
		> 5 kg ≤ 10 kg	Cat. 05	P02.05	0,73 €	0,58 €	0,51 €	Non applicable
		> 10 kg ≤ 20 kg	Cat. 05	P02.06	1,78 €	1,42 €	1,25 €	Non applicable

Barème ecosystem

EEE
professionnels

Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

> Famille de produits objet d'un changement.

○ Code d'éco-participation concerné
par un nouveau montant.

					Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / unité								
Froid commercial, CHR ⁽¹⁾ et autres équipements destinés aux commerces								
ÉQUIPEMENTS DE FROID	10219 Meuble froid à groupe logé / intégré (hors appareil de réfrigération disposant d'une fonction de vente directe et congélateur coffre) - Armoire de congélation - Cave à vin - Matériel de laboratoire, de préparation d'analyse, produisant du froid : mise en température (réfrigérateur), enceinte climatique, cuve cryogénique - Mini bar	< 80 kg	Cat. 01	P01.18	18,50 €	14,80 €	12,95 €	Non applicable
		≥ 80 kg ≤ 500 kg	Cat. 01	P01.12	32,00 €	25,60 €	22,40 €	Non applicable
		> 500 kg	Cat. 01	P01.13	155,00 €	124,00 €	108,50 €	Non applicable
	10399 Appareil de réfrigération disposant d'une fonction de vente directe et congélateur coffre, à groupe logé / intégré - Armoire frigorifique - Buffet / vitrine réfrigérée - Congélateur coffre - Desserte - Distributeur de granités / glace italienne - Machine à glaçons	< 80 kg	Cat. 01	P01.18	18,50 €	14,80 €	12,95 €	11,10 €
		≥ 80 kg ≤ 500 kg	Cat. 01	P01.12	32,00 €	25,60 €	22,40 €	19,20 €
		> 500 kg	Cat. 01	P01.13	155,00 €	124,00 €	108,50 €	93,00 €
	10390 Meuble froid à groupe non logé / distant (hors appareil de réfrigération disposant d'une fonction de vente directe et congélateur coffre) - Armoire frigorifique / de congélation - Buffet / vitrine réfrigérée - Desserte	Non applicable	Cat. 01	P01.17	35,00 €	28,00 €	24,50 €	Non applicable
	10400 Appareil de réfrigération disposant d'une fonction de vente directe et congélateur coffre, à groupe non logé / distant - Armoire frigorifique - Buffet / vitrine réfrigérée - Desserte	Non applicable	Cat. 01	P01.17	35,00 €	28,00 €	24,50 €	21,00 €

⁽¹⁾ CHR : Cafés Hôtels Restaurants

Barème ecosystem

EEE
professionnels

Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

➤ Famille de produits objet d'un changement.

○ Code d'éco-participation concerné
par un nouveau montant.

					Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / unité								
Froid commercial, CHR ⁽¹⁾ et autres équipements destinés aux commerces								
ÉQUIPEMENTS POUR CAFÉS, HÔTELS, RESTAURANTS ET AUTRES COMMERCES	10391 Préparation/Cuisson alimentaire - Cuisson/chauffage des aliments : meuble chauffant, micro-ondes professionnel, plaque de cuisson, rotissoire, four à pizza, four mixte et convection, fourneau électrique, chauffe-tasse, chauffe-assiette, cuiseur à pâtes/riz, fontaine à chocolat, grille kebab, grille panini, grille pain à convoyeur - Préparation aliments et boissons : cellule de cuisson haut rendement, chauffe-frites, friteuse à beignets (électrique/gaz), appareil pour la filtration des boissons, attendrisseur/ malaxeur à viande, balance, batteur-mélangeur, centrifugeuse/extracteur de jus, émulsionneur/mousseur à lait, gaufrier électrique, machine à barbe à papa/hotdog/ popcorn, machine à café avec percolateur, mixer/blender, moulin à café, pétrin à spirale/cuve fixe/tête relevable, percolateur seul, sorbetière - Conditionnement alimentaire - Armoire de stérilisation pour couteaux - Ustensile de cuisine : aiguiseur de couteaux, coupe-légume, coupe-pain, éplucheuse, essoreuse à salade, hachoir à viande, ouvre-boîte, trancheuse à viande/pain	≤ 20kg	Cat. 05	P02.01	0,92 €	0,74 €	0,64 €	Non applicable
		> 20 kg ≤ 120 kg	Cat. 04	P01.14	4,65 €	3,72 €	3,26 €	Non applicable
		> 120 kg ≤ 500 kg	Cat. 04	P01.15	14,00 €	11,20 €	9,80 €	Non applicable
	10392 Lavage/Séchage - Lave-vaisselle à capot/convoyeur, lave-verre - Lave-linge, sèche-linge, machine de nettoyage à sec - Fer et table à repasser - Sèche-mains							
	10393 Beauté/Soin - Matériel pour salon de coiffure, institut de beauté...	> 500 kg	Cat. 04	P01.16	69,00 €	55,20 €	48,30 €	Non applicable
10394 Autres équipements - Exterminateur d'insectes - Distributeur de savon								
SOUS-ENSEMBLES D'UN ÉQUIPEMENT DU FROID COMMERCIAL, CHR ET AUTRES ÉQUIPEMENTS DESTINÉS AUX COMMERCES	10334 Sous-ensembles - Carte électronique, thermostat, électrovanne - Contrôle de débit, ventilateur, relais thermique - Afficheur	≤ 0,2 kg	Cat. 05	P02.02	0,02 €	0,02 €	0,01 €	Non applicable
		> 0,2 kg ≤ 1 kg	Cat. 05	P02.03	0,07 €	0,06 €	0,05 €	Non applicable
		> 1 kg ≤ 5 kg	Cat. 05	P02.04	0,33 €	0,26 €	0,23 €	Non applicable
		> 5 kg ≤ 10 kg	Cat. 05	P02.05	0,73 €	0,58 €	0,51 €	Non applicable
		> 10 kg ≤ 20 kg	Cat. 05	P02.06	1,78 €	1,42 €	1,25 €	Non applicable

⁽¹⁾ CHR : Cafés Hôtels Restaurants

Barème ecosystem

EEE
professionnels
Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

- > Famille de produits objet d'un changement.
- Code d'éco-participation concerné par un nouveau montant.

par un nouveau montant.

						Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)		Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / kg									
Matériels d'éclairage professionnels ⁽²⁾ ⁽³⁾									
APPAREILS D'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR ET LEURS ALIMENTATIONS (intégrées, électriques ou solaires)	10335	Éclairage intérieur ≤ 50 cm - Armatures industrielles et décoratives - Baladeuses - Chemins lumineux - Encastrés, plafonniers, scialytiques, appliques et suspensions (tertiaires, médicaux et industriels / fonctionnels et décoratifs) - Hublots	Non applicable	Cat. 05	 P05.01	0,144 €	0,115 €	0,101 €	Non applicable
	10384	Éclairage intérieur > 50 cm - Luminaires étanches - Luminaires tertiaires sur pied ou à poser - Projecteurs et spots d'éclairage décoratif et d'accentuation - Réflecteurs industriels et réglettes - Barettes et bandes flexibles à diodes électroluminescentes (DEL / LED) - Guirlandes lumineuses	Non applicable	Cat. 04	 P05.07	0,144 €	0,115 €	0,101 €	Non applicable
APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR ET LEURS ALIMENTATIONS (intégrées, électriques ou solaires)	10336	Éclairage extérieur ≤ 50 cm - Appliques et hublots étanches - Éclairages routiers : luminaires de tunnels et lanternes (hors mât et crosse) - Éclairages mobiles de chantier - Encastrés de sol et mur pour balisage et mise en valeur	Non applicable	Cat. 05	 P05.02	0,144 €	0,115 €	0,101 €	Non applicable
	10385	Éclairage extérieur > 50 cm - Luminaires d'éclairage décoratifs - Luminaires de balisage - Projecteurs d'éclairage sportif et d'espaces - Projecteurs de mise en valeur - Guirlandes lumineuses	Non applicable	Cat. 04	 P05.08	0,144 €	0,115 €	0,101 €	Non applicable
SYSTÈMES DE GESTION D'ÉCLAIRAGE ET ALIMENTATIONS DÉPORTÉES ⁽⁴⁾	10337	Gestion d'éclairage (hors éclairage de sécurité) - Systèmes de gestion centralisée d'éclairage - Systèmes d'éclairage dynamique - Systèmes de gestion des éclairages publics	Non applicable	Cat. 05	 P05.03	0,144 €	0,115 €	0,101 €	Non applicable

⁽²⁾ Équipements électriques et électroniques basse tension gérant ou produisant directement ou indirectement un rayonnement lumineux, y compris les pièces nécessaires à leur fixation et à leur alimentation, à l'exclusion des mâts pour les luminaires de voiries et des sources lumineuses elles-mêmes lorsqu'elles sont facilement interchangeables en vue de leur remplacement au cours de la vie des équipements qu'elles équiperont, ces dernières étant considérées comme des lampes relevant des équipements électriques et électroniques ménagers.

⁽³⁾ Les sous-ensembles (ex : accessoires, modules à LED, alimentations...) spécifiquement destinés à être intégrés dans un EEE doivent être déclarés dans la sous-famille de l'EEE correspondant.

⁽⁴⁾ Unités centrales et déportées, capteurs, actionneurs et accessoires, hors câblage et matériel bureautique.

Barème ecosystem

**EEE
professionnels**

Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

➤ Famille de produits objet d'un changement.

🎯 Code d'éco-participation concerné
par un nouveau montant.

					Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / kg								
Matériels d'éclairage professionnels ⁽²⁾ ^{(3)u}								
APPAREILS D'ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ	10338 Éclairage de sécurité - Blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES) - Blocs autonomes d'éclairage de sécurité pour l'habitation (BAEH) - Blocs bi-fonction (BAES - BAEH) - Blocs autonomes portables d'intervention - Luminaires d'éclairage de sécurité sur source centrale (LSC) - Systèmes pour blocs autonomes d'éclairage de sécurité adressables ⁽⁴⁾ - Système de commande et de gestion de l'éclairage de sécurité	Non applicable	Cat. 05	P05.04	0,100 €	0,080 €	0,070 €	0,060 €
APPAREILS DE SIGNALISATION LUMINEUSE	10339 Signalisation lumineuse - Balisage routier et feux tricolores d'insertion - Balisage de piste d'aéroport - Balisage maritime	Non applicable	Cat. 04	🎯 P05.05	0,144 €	0,115 €	0,101 €	Non applicable
ENSEIGNES LUMINEUSES	10340 Enseigne lumineuse - Enseignes publicitaires rétroéclairées - Afficheurs dynamiques rétroéclairés - Journaux lumineux - Croix de pharmacie, carottes de tabac	Non applicable	Cat. 04	🎯 P05.06	0,110 €	0,088 €	0,077 €	0,066 €

⁽²⁾ Équipements électriques et électroniques basse tension gérant ou produisant directement ou indirectement un rayonnement lumineux, y compris les pièces nécessaires à leur fixation et à leur alimentation, à l'exclusion des mâts pour les luminaires de voiries et des sources lumineuses elles-mêmes lorsqu'elles sont facilement interchangeables en vue de leur remplacement au cours de la vie des équipements qu'elles équipent, ces dernières étant considérées comme des lampes relevant des équipements électriques et électroniques ménagers.

⁽³⁾ Les sous-ensembles (ex : accessoires, modules à LED, alimentations...) spécifiquement destinés à être intégrés dans un EEE doivent être déclarés dans la sous-famille de l'EEE correspondant.

⁽⁴⁾ Unités centrales et déportées, capteurs, actionneurs et accessoires, hors câblage et matériel bureautique.

Barème ecosystem

**EEE
professionnels**

Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

> Famille de produits objet d'un changement.

○ Code d'éco-participation concerné
par un nouveau montant.

					Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / unité								
Outils électriques et électroniques professionnels ⁽⁵⁾ ⁽⁶⁾ ⁽⁷⁾								
MOTEURS BASSE TENSION < 75 KW	10242 Moteur - Actionneur motorisé - Compresseur à cuve séparable - Moteur basse tension pour l'industrie - Moteur extractible de pompe, de circulateur - Moto-variateur - Moto-réducteur - Moteur extractible de réducteur, de variateur - Moteur (synchrone, asynchrone, à courant continu, pas à pas, linéaire...) - Vérin électrique	≤ 1 kg	Cat. 05	P06.01	0,03 €	0,02 €	0,02 €	Non applicable
		> 1 kg ≤ 5 kg	Cat. 05	P06.02	0,07 €	0,06 €	0,05 €	Non applicable
		> 5 kg ≤ 20 kg	Cat. 05	P06.03	0,30 €	0,24 €	0,21 €	Non applicable
		> 20 kg ≤ 120 kg	Cat. 04	P06.04	1,12 €	0,90 €	0,78 €	Non applicable
	10244 Alternateur application industrielle - Alternateur	> 120 kg	Cat. 04	P06.05	5,80 €	4,64 €	4,06 €	Non applicable
SYSTÈMES D'ENCAISSEMENT OU DE PAIEMENT	10264 Système d'encaissement et paiement - Caisse automatique avec monnayeur intégré - Monnayeur automatique - Système check-out de sortie de caisse intégrant différents équipements comme un scanner code-barres, un système de pesée, un écran de contrôle, un module de paiement (clavier CB, monnayeur)	Non applicable	Cat. 04	P06.06	11,00 €	8,80 €	7,70 €	Non applicable
MATÉRIELS DE NETTOYAGE INDUSTRIEL	10252 Nettoyage industriel - Aspirateur eau et poussière à 1 ou plusieurs moteurs - Aspirateur industriel - Aspirateur poussière - Aspirateur professionnel pour déjections animales - Autolaveuse poussée - Balayeuse poussée - Injecteur extracteur - Lustreuse de sol - Monobrosse - Nettoyeur haute pression eau chaude et eau froide - Nettoyeur vapeur	≤ 1 kg	Cat. 05	P06.07	0,10 €	0,08 €	0,07 €	Non applicable
		> 1 kg ≤ 10 kg	Cat. 05	P06.08	0,80 €	0,64 €	0,56 €	Non applicable
		> 10 kg ≤ 20 kg	Cat. 04	P06.09	1,12 €	0,90 €	0,78 €	Non applicable
		> 20 kg ≤ 120 kg	Cat. 04	P06.10	3,10 €	2,48 €	2,17 €	Non applicable
		> 120 kg ≤ 250 kg	Cat. 04	P06.11	14,00 €	11,20 €	9,80 €	Non applicable
		> 250 kg	Cat. 04	P06.12	49,00 €	39,20 €	34,30 €	Non applicable

⁽⁵⁾ **Hors «Gros outils industriels fixes»** • Les Gros outils industriels fixes exclus de la réglementation DEEE doivent répondre à plusieurs critères cumulatifs, notamment peser plus de 2 tonnes et mesurer plus de 2,5 m de côté (cf. définition à l'article R543-172-III du Code de l'environnement et au § 3.A de l'Avis aux producteurs du 27/11/2014).

⁽⁶⁾ **Hors «Engins mobiles non routiers»** • Les Engins mobiles non routiers exclus de la réglementation DEEE doivent cumulativement disposer d'une source d'énergie électrique autonome (telle une batterie) et de roues motrices assurant son déplacement sans aucun effort externe (humain ou mécanique) (cf. définition à l'article R543-172-1-III-2° du Code de l'environnement).

⁽⁷⁾ **Les sous-ensembles** (ex : accessoires, moteurs, alimentations...) spécifiquement destinés à être intégrés dans un EEE doivent être déclarés dans la sous-famille de l'EEE correspondant.

Barème ecosystem

**EEE
professionnels**

Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

➤ Famille de produits objet d'un changement.

○ Code d'éco-participation concerné
par un nouveau montant.

					Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / unité								
Outils électriques et électroniques professionnels ^{(5) (6) (7)}								
OUTILLAGES MOBILES DE CHANTIER (BTP, espaces verts...)	10360 Pompe / Electrovanne chantier - Circulateur avec moteur intégré - Moteur hydraulique avec capteur - Pompe avec moteur intégré (assainissement, relevage...) - Pompe de dosage, pompe submersible - Pompe hydraulique avec capteur - Récupérateur d'eau avec pompe intégrée - Surpresseur d'eau électrique	≤ 1 kg	Cat. 05	P06.13	0,06 €	0,05 €	0,04 €	Non applicable
		> 1 kg ≤ 5 kg	Cat. 05	P06.14	0,35 €	0,28 €	0,25 €	Non applicable
	10341 Outil mobile de chantier - Bétonnière, raboteuse à béton, sableuse - Cloueur, foreuse, visseuse, touret à meuler - Démon-te-pneus, équilibreuse de roue - Perceuse sur colonne, scie à ruban, tour, fraiseuse, cisaille - Perforatrice, riveteuse, carotteuse, marteau-piqueur - Traceur, pulvérisateur, pistolet, agitateur - Tronçonneuse, souffleur, broyeur	> 5 kg ≤ 20 kg	Cat. 04	P06.15	0,88 €	0,70 €	0,62 €	Non applicable
	10255 Entretien des espaces verts - Tondeuse à gazon à moteur électrique - Taille-haie	> 20 kg ≤ 120 kg	Cat. 04	P06.16	4,15 €	3,32 €	2,91 €	Non applicable
	10358 Compresseur chantier - Compresseur, compresseur à cuve incorporée	> 120 kg ≤ 250 kg	Cat. 04	P06.17	16,05 €	12,84 €	11,24 €	Non applicable
	10359 Transport / Levage chantier - Palan électrique							
	10401 Accessoires soudage / Brasage chantier - Appareils respiratoires et masques à gaz - Casque de soudage	> 250 kg	Cat. 04	P06.24	40,00 €	32,00 €	28,00 €	Non applicable

⁽⁵⁾ Hors «Gros outils industriels fixes» • Les Gros outils industriels fixes exclus de la réglementation DEEE doivent répondre à plusieurs critères cumulatifs, notamment peser plus de 2 tonnes et mesurer plus de 2,5 m de côté (cf. définition à l'article R543-172-III du Code de l'environnement et au § 3.A de l'Avis aux producteurs du 27/11/2014).

⁽⁶⁾ Hors «Engins mobiles non routiers» • Les Engins mobiles non routiers exclus de la réglementation DEEE doivent cumulativement disposer d'une source d'énergie électrique autonome (telle une batterie) et de roues motrices assurant son déplacement sans aucun effort externe (humain ou mécanique) (cf. définition à l'article R543-172-1-III-2° du Code de l'environnement).

⁽⁷⁾ Les sous-ensembles (ex : accessoires, moteurs, alimentations...) spécifiquement destinés à être intégrés dans un EEE doivent être déclarés dans la sous-famille de l'EEE correspondant.

Barème ecosystem

**EEE
professionnels**

Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

➤ Famille de produits objet d'un changement.

○ Code d'éco-participation concerné
par un nouveau montant.

					Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / unité								
Outils électriques et électroniques professionnels ⁽⁵⁾ ⁽⁶⁾ ⁽⁷⁾								
OUTILLAGES MOBILES DE CHANTIER (BTP, espaces verts...)	10342 Soudage / Brasage chantier - Poste de soudage : soudage à l'arc, avec fil fourré, sous gaz (actif ou inerte), au jet de plasma, par résistance - Torche de soudage	≤ 1 kg	Cat. 05	P06.13	0,06 €	0,05 €	0,04 €	0,04 €
		> 1 kg ≤ 5 kg	Cat. 05	P06.14	0,35 €	0,28 €	0,25 €	0,21 €
		> 5 kg ≤ 20 kg	Cat. 04	P06.15	0,88 €	0,70 €	0,62 €	0,53 €
		> 20 kg ≤ 120 kg	Cat. 04	P06.16	4,15 €	3,32 €	2,91 €	2,49 €
		> 120 kg ≤ 250 kg	Cat. 04	P06.17	16,05 €	12,84 €	11,24 €	9,63 €
		> 250 kg	Cat. 04	P06.24	40,00 €	32,00 €	28,00 €	24,00 €
OUTILS ET MACHINES DE PRODUCTION ET DE MAINTENANCE	10247 Pompe / Électrovanne production - Circulateur avec moteur intégré - Pompe avec moteur intégré (assainissement, relevage...) - Pompe de dosage - Pompe hydraulique avec capteur - Pompe submersible - Récupérateur d'eau avec pompe intégrée - Surpresseur d'eau électriques Suite de la sous-catégorie page suivante	≤ 1 kg	Cat. 05	P06.18	0,06 €	0,05 €	0,04 €	Non applicable
		> 1 kg ≤ 5 kg	Cat. 05	P06.19	0,35 €	0,28 €	0,25 €	Non applicable
		> 5 kg ≤ 20 kg	Cat. 04	P06.20	0,88 €	0,70 €	0,62 €	Non applicable
		> 20 kg ≤ 120 kg	Cat. 04	P06.21	4,15 €	3,32 €	2,91 €	Non applicable
		> 120 kg ≤ 250 kg	Cat. 04	P06.22	16,05 €	12,84 €	11,24 €	Non applicable
		> 250 kg	Cat. 04	P06.23	66,00 €	52,80 €	46,20 €	Non applicable

⁽⁵⁾ **Hors «Gros outils industriels fixes»** : Les Gros outils industriels fixes exclus de la réglementation DEEE doivent répondre à plusieurs critères cumulatifs, notamment peser plus de 2 tonnes et mesurer plus de 2,5 m de côté (cf. définition à l'article R543-172-III du Code de l'environnement et au § 3.A de l'Avis aux producteurs du 27/11/2014).

⁽⁶⁾ **Hors «Engins mobiles non routiers»** : Les Engins mobiles non routiers exclus de la réglementation DEEE doivent cumulativement disposer d'une source d'énergie électrique autonome (telle une batterie) et de roues motrices assurant son déplacement sans aucun effort externe (humain ou mécanique) (cf. définition à l'article R543-172-1-III-2° du Code de l'environnement).

⁽⁷⁾ **Les sous-ensembles** (ex : accessoires, moteurs, alimentations...) spécifiquement destinés à être intégrés dans un EEE doivent être déclarés dans la sous-famille de l'EEE correspondant.

Barème ecosystem

**EEE
professionnels**
Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

➤ Famille de produits objet d'un changement.

⦿ Code d'éco-participation concerné
par un nouveau montant.

					Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / unité								
Outils électriques et électroniques professionnels ^{(5) (6) (7)}								
OUTILS ET MACHINES DE PRODUCTION ET DE MAINTENANCE	10258 Soudage / Brasage production - Poste de soudage : soudage à l'arc, avec fil fourré, sous gaz (actif ou inerte), au jet de plasma, par résistance - Torche de soudage	≤ 1 kg	Cat. 05	P06.18	0,06 €	0,05 €	0,04 €	0,04 €
		> 1 kg ≤ 5 kg	Cat. 05	P06.19	0,35 €	0,28 €	0,25 €	0,21 €
		> 5 kg ≤ 20 kg	Cat. 04	P06.20	0,88 €	0,70 €	0,62 €	0,53 €
		> 20 kg ≤ 120 kg	Cat. 04	P06.21	4,15 €	3,32 €	2,91 €	2,49 €
		> 120 kg ≤ 250 kg	Cat. 04	P06.22	16,05 €	12,84 €	11,24 €	9,63 €
		> 250 kg	Cat. 04	P06.23	66,00 €	52,80 €	46,20 €	39,60 €

⁽⁵⁾ **Hors «Gros outils industriels fixes»** • Les Gros outils industriels fixes exclus de la réglementation DEEE doivent répondre à plusieurs critères cumulatifs, notamment peser plus de 2 tonnes et mesurer plus de 2,5 m de côté (cf. définition à l'article R543-172-III du Code de l'environnement et au § 3.A de l'Avis aux producteurs du 27/11/2014).

⁽⁶⁾ **Hors «Engins mobiles non routiers»** • Les Engins mobiles non routiers exclus de la réglementation DEEE doivent cumulativement disposer d'une source d'énergie électrique autonome (telle une batterie) et de roues motrices assurant son déplacement sans aucun effort externe (humain ou mécanique) (cf. définition à l'article R543-172-1-III-2° du Code de l'environnement).

⁽⁷⁾ **Les sous-ensembles** (ex : accessoires, moteurs, alimentations...) spécifiquement destinés à être intégrés dans un EEE doivent être déclarés dans la sous-famille de l'EEE correspondant.

Barème ecosystem

**EEE
professionnels**

Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

➤ Famille de produits objet d'un changement.

⦿ Code d'éco-participation concerné
par un nouveau montant.

Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit

Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / kg								
Dispositifs médicaux professionnels ^{(8) (9)}								
➤ DISPOSITIFS MÉDICAUX FIXES	10332 DM fixe > 250 kg - Scanner, IRM, pet scan, lithotripteur, laser de chirurgie oculaire - Salle / table d'échographie, radiographie, radiographie panoramique, mammographie, radiothérapie, fluoroscopie	> 250 kg	Cat. 04	⦿ P08.01	0,312 €	0,250 €	0,218 €	Non applicable
➤ DISPOSITIFS MÉDICAUX MOBILES	10343 DM mobile 50 à 250 kg - Mobile de radioscopie peropératoire, radiographie, échographie, endoscopie - Matériel d'assistance respiratoire, respirateur d'anesthésie - Matériel de diagnostic ophtalmologique - Microscope et robot chirurgical - Machine de dialyse et d'hémodiafiltration - Couveuse, incubateur, lithotripteur - Lecteur de plaques radiographiques	> 50 kg ≤ 250 kg	Cat. 04	⦿ P08.02	0,283 €	0,226 €	0,198 €	Non applicable
➤ DISPOSITIFS MÉDICAUX PORTABLES	10344 DM portable ≤ 50 kg - Instrument chirurgical (unité de contrôle, moteur, pièce à mains, câble...) - Dispositif de monitoring - Pompe (insuline, assistance respiratoire, aspirateur chirurgical...), centrifugeuse, pousse-seringue - Défibrillateur, endoscope, lithotripteur, laser anti inflammatoire - Thermomètre, spiromètre, tensiomètre - Station de travail et de traitement d'images ou de données médicale (informatique) - Capteur intraoral de radiologie, vibreur-malaxeur de cabinet dentaire, lampe à photopolymériser - Gaine et colonne technique - Accessoire destiné aux dispositifs médicaux (moniteur/écran, imprimante, chariot avec alimentation intégrée, alimentation secourue...)	≤ 50 kg	Cat. 05	⦿ P08.03	0,187 €	0,150 €	0,131 €	Non applicable
➤ MOBILIERS MÉDICAUX	10345 Mobilier médical électrique - Lit, fauteuil, table d'examen / d'opération et d'accouchement motorisée - Matelas anti escarres avec commande électrique - Ascenseur pour patients / lève-malade	Non applicable	Cat. 04	⦿ P08.04	0,259 €	0,207 €	0,181 €	Non applicable

⁽⁸⁾ Équipements électriques et électroniques répondant aux définitions des dispositifs médicaux et de leurs accessoires telles que données par les Directives 93/42/EEC et 98/79/EC, y compris les dispositifs médicaux à usage esthétique et vétérinaire, hors dispositifs médicaux implantables actifs et dispositifs médicaux qui deviennent normalement infectieux avant la fin de leur cycle de vie sans que ne soit prévue de possibilité de désinfection, de stérilisation ou de démontage des parties souillées avant leur mise au rebut, qui sont des DASRI (Déchets d'activités de soins à risques infectieux).

⁽⁹⁾ **Les sous-ensembles** (ex: accessoires, moteurs, alimentations...) spécifiquement destinés à être intégrés dans un EEE doivent être déclarés dans la sous-famille de l'EEE correspondant.

Barème ecosystem

EEE
professionnels
Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

- > Famille de produits objet d'un changement.
- Code d'éco-participation concerné par un nouveau montant.

					Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Dispositifs médicaux professionnels ^{(8) (9)}								
DISPOSITIFS MÉDICAUX D'HYGIÈNE	10346 DM d'hygiène - Stérilisateur, hottes aspirante, machine à laver les instruments, autoclave - Appareil d'entretien d'instruments rotatifs dentaires	Non applicable	Cat. 04	 P08.05	0,365 €	0,292 €	0,256 €	Non applicable
DISPOSITIFS MÉDICAUX FRIGORIFIQUES	10330 DM frigorifique - Banque du sang, coffre cryogénique, caisson réfrigéré	Non applicable	Cat. 01	 P08.06	0,408 €	0,326 €	0,286 €	Non applicable
DISPOSITIFS MÉDICAUX DE DIAGNOSTIC IN VITRO FIXES	10347 DM-DIV fixe > 250 kg - Automate d'analyse (biochimie, immunochimie, hématologie, microbiologie, immunologie infectieuse, tests génétiques...)	> 250 kg	Cat. 04	 P08.07	0,710 €	0,568 €	0,497 €	Non applicable
DISPOSITIFS MÉDICAUX DE DIAGNOSTIC IN VITRO MOBILES	10348 DM-DIV mobile 50 à 250 kg - Automate d'analyse (biochimie, immunochimie, hématologie, microbiologie, immunologie infectieuse, tests génétiques...) - Centrifugeuse de grande capacité	> 50 kg ≤ 250 kg	Cat. 04	 P08.08	0,355 €	0,284 €	0,249 €	Non applicable
DISPOSITIFS MÉDICAUX DE DIAGNOSTIC IN VITRO PORTABLES	10349 DM-DIV portable ≤ 50 kg - Automate d'analyse (biochimie, immunochimie, hématologie, microbiologie, immunologie infectieuse, tests génétiques...) - Accessoire destiné aux dispositifs de diagnostic in vitro (moniteur/écran, imprimante, chariot avec alimentation intégrée, alimentation secourue...) - Station informatique de traitement de données biologiques ou médicales - Centrifugeuse de paillasse	≤ 50 kg	Cat. 05	 P08.09	0,187 €	0,150 €	0,131 €	Non applicable

⁽⁸⁾ Équipements électriques et électroniques répondant aux définitions des dispositifs médicaux et de leurs accessoires telles que données par les Directives 93/42/EEC et 98/79/EC, y compris les dispositifs médicaux à usage esthétique et vétérinaire, hors dispositifs médicaux implantables actifs et dispositifs médicaux qui deviennent normalement infectieux avant la fin de leur cycle de vie sans que ne soit prévue de possibilité de désinfection, de stérilisation ou de démontage des parties souillées avant leur mise au rebut, qui sont des DASRI (Déchets d'activités de soins à risques infectieux).

⁽⁹⁾ Les sous-ensembles (ex : accessoires, moteurs, alimentations...) spécifiquement destinés à être intégrés dans un EEE doivent être déclarés dans la sous-famille de l'EEE correspondant.

Barème ecosystem

EEE
professionnels
Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

- > Famille de produits objet d'un changement.
- Code d'éco-participation concerné par un nouveau montant.

					Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / kg								
Dispositifs médicaux professionnels ^{(8) (9)}								
DISPOSITIFS UTILISÉS POUR LA FABRICATION DE PROTHÈSES	10331 Dispositif pour fabrication de prothèse ≤ 50 cm - Matériel de mesure/moulage des organes à remplacer / consolider - Station de travail informatique destinée à la conception / fabrication des prothèses - Bac à ultrason, mélangeur, sableuse, soudeuse, polisseuse, doseur - Four, enceinte de polymérisation, générateur de vapeur, thermo foreuse	Non applicable	Cat. 05	 P08.10	0,178 €	0,142 €	0,125 €	Non applicable
	10386 Dispositif pour fabrication de prothèse > 50 cm - Matériel de mesure/moulage des organes à remplacer / consolider - Station de travail informatique destinée à la conception / fabrication des prothèses - Bac à ultrason, mélangeur, sableuse, soudeuse, polisseuse, doseur - Four, enceinte de polymérisation, générateur de vapeur, thermo foreuse	Non applicable	Cat. 04	 P08.12	0,178 €	0,142 €	0,125 €	Non applicable
POSTES DE TRAITEMENT DENTAIRE	10333 Poste de traitement dentaire - Fauteuil et ses accessoires, avec ou sans système de filtration - Système centralisé d'aspiration humide pour plusieurs fauteuils - Pompe d'aspiration individuelle à anneau d'air, à anneau liquide ou humide - Séparateur d'amalgames	Non applicable	Cat. 04	P08.11	0,600 €	0,480 €	0,420 €	Non applicable

⁽⁸⁾ Équipements électriques et électroniques répondant aux définitions des dispositifs médicaux et de leurs accessoires telles que données par les Directives 93/42/EEC et 98/79/EC, y compris les dispositifs médicaux à usage esthétique et vétérinaire, hors dispositifs médicaux implantables actifs et dispositifs médicaux qui deviennent normalement infectieux avant la fin de leur cycle de vie sans que ne soit prévue de possibilité de désinfection, de stérilisation ou de démontage des parties souillées avant leur mise au rebut, qui sont des DASRI (Déchets d'activités de soins à risques infectieux).

⁽⁹⁾ Les sous-ensembles (ex : accessoires, moteurs, alimentations...) spécifiquement destinés à être intégrés dans un EEE doivent être déclarés dans la sous-famille de l'EEE correspondant.

Barème ecosystem

EEE
professionnels

Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

- > Famille de produits objet d'un changement.
- ⦿ Code d'éco-participation concerné par un nouveau montant.

						Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)		Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
						Montants HT / kg			
Instruments de contrôle et de surveillance professionnels ⁽¹⁰⁾									
APPAREILS DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES	10226	Surveillance et contrôle installations industrielles - Panneau de contrôle et boîtier de commande actif (incluant électronique et interface homme-machine) - Automate programmable et programmeur - Bloc FRL, venturis - Électrovanne, électrodistributeur, Ilot de distribution - Capteur (détection, sécurité machine, mouvement, mesure physico-chimique...)	Non applicable	Cat. 05	 P09.06	0,144 €	0,115 €	0,101 €	Non applicable
ALIMENTATIONS ÉLECTRIQUES ET LEURS DISPOSITIFS DE CONTRÔLE	10232	Alimentations électriques ≤ 50 cm - ASI (Alimentation Sans Interruption) ou UPS (Uninterruptible Power Supply), d'une puissance inférieure à 375 kVA, avec sortie monophasée, de type VFI, VI racks ou de type tours ≥ 10kg - Onduleur photovoltaïque - Transformateur d'alimentation - Chargeur de batterie	Non applicable	Cat. 05	 P09.07	0,144 €	0,115 €	0,101 €	Non applicable
	10389	Alimentations électriques > 50 cm - Variateur de vitesse - Alimentation stabilisée - Convertisseur AC/DC, sinusoïdal - Démarreur - Chargeur d'équipements	Non applicable	Cat. 04	 P09.15	0,144 €	0,115 €	0,101 €	Non applicable
APPAREILS DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES PARAMÈTRES ZOOTECHNIQUES	10353	Contrôle des paramamètres zootechniques - Dispositif mobile d'identification et de mesure implanté de façon non permanente sur les animaux - Système d'analyse des paramètres mesurés et de contrôle des impacts sur l'alimentation, l'environnement - Système d'analyse de la qualité et de la conservation des matières animales issues de l'élevage (lait, œufs...)	Non applicable	Cat. 05	 P09.08	0,182 €	0,146 €	0,127 €	Non applicable

⁽¹⁰⁾ Les sous-ensembles (ex : accessoires, moteurs, alimentations...) spécifiquement destinés à être intégrés dans un EEE doivent être déclarés dans la sous-famille de l'EEE correspondant.

Barème ecosystem

EEE
professionnels

Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

- > Famille de produits objet d'un changement.
- ⦿ Code d'éco-participation concerné par un nouveau montant.

					Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / kg								
Instruments de contrôle et de surveillance professionnels ⁽¹⁰⁾								
VENTOUSES ÉLECTRO- MAGNETIQUES	10355 Ventouse électromagnétique - Ventouse, rétenteur, bandeau et poignée électromagnétique pour le contrôle d'accès ou la sécurité incendie (verrouillage des portes, issues de secours, portes coupe-feu et autres systèmes de fermeture)	Non applicable	Cat. 05	 P09.10	0,115 €	0,092 €	0,081 €	Non applicable
COMPTEURS LINKY ENEDIS	10356 Compteur Linky Enedis - Compteur tarifaire Linky vendu à Enedis uniquement	Non applicable	Cat. 05	 P09.11	0,048 €	0,038 €	0,034 €	Non applicable
ROBINETTERIE SANITAIRE À COMPOSITION ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE	10376 Robinetterie électrique / électronique - Robinet, capteur, électrovanne, régulateur de température, piézo, système d'affichage, boîtier de commande	Non applicable	Cat. 05	 P09.12	0,115 €	0,092 €	0,081 €	Non applicable

⁽¹⁰⁾ Les sous-ensembles (ex : accessoires, moteurs, alimentations...) spécifiquement destinés à être intégrés dans un EEE doivent être déclarés dans la sous-famille de l'EEE correspondant.

Barème ecosystem

**EEE
professionnels**

Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

➤ Famille de produits objet d'un changement.

⦿ Code d'éco-participation concerné
par un nouveau montant.

Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit

Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / unité								
Distributeurs automatiques professionnels								
➤ FREE STANDING CHAUD / DISTRIB. AUTOMATIQUES POSÉS AU SOL (sans fluide frigorigène)	10198 Free standing hors froid - Distributeur d'aliments - Distributeur de boissons chaudes - Distributeur de solide (distributeur de fleur, objet connecté, médicament...) - Free standing chaud - Borne de ticketing / billetterie - Centrale de paiement	Non applicable	Cat. 04	⦿ P10.01	19,00 €	15,20 €	13,30 €	Non applicable
➤ TABLE TOP CHAUD / DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES SUR COMPTOIR OU MURAUX (sans fluide frigorigène)	10197 Table top hors froid / OCS - Borne de ticketing / billetterie - Centrale et borne de paiement - Distributeur de jeton - Office coffee service - Système de paiement - Table top chaud - Monnayeur automatique - Percolateur - Distributeur de boissons chaudes	> 30 kg	Cat. 04	⦿ P10.02	5,75 €	4,60 €	4,03 €	Non applicable
		≤ 30 kg	Cat. 04	⦿ P10.03	2,40 €	1,92 €	1,68 €	Non applicable
➤ FREE STANDING FROID / DISTRIB. AUTOMATIQUES POSÉS AU SOL (avec fluide frigorigène)	10200 Free standing froid - Distributeur d'aliments froids - Distributeur de boissons froides - Free standing froid	Non applicable	Cat. 01	⦿ P10.04	34,00 €	27,20 €	23,80 €	20,40 €
➤ TABLE TOP FROID / DISTRIB. AUTOMATIQUES SUR COMPTOIR OU MURAUX (avec fluide frigorigène)	10201 Table top froid - Table top froid	Non applicable	Cat. 01	⦿ P10.05	17,00 €	13,60 €	11,90 €	10,20 €

Barème ecosystem

**EEE
professionnels**

Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

> Famille de produits objet d'un changement.

○ Code d'éco-participation concerné
par un nouveau montant.

Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit

Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / unité								
Distributeurs automatiques professionnels								
> FONTAINES À BOISSON (avec fluide frigorigène)	10218 Fontaine à boisson - Fontaine à eau (bonbonne et réseau) - Fontaine à jus (boissons gazeuse, jus de fruits...) - Machine à pression - Tireuse à bière	Non applicable	Cat. 01	○ P10.06	3,20 €	2,56 €	2,24 €	1,92 €
> ÉQUIPEMENTS POUR LE RETRAIT D'ARGENT	10202 Distributeur de billets - Distributeur automatique de billets - Guichet automatique de billets	Non applicable	Cat. 04	○ P10.07	14,00 €	11,20 €	9,80 €	Non applicable
> SOUS-ENSEMBLES RATTACHÉS À UN A UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE PROFESSIONNEL	10357 Sous-ensembles de distributeurs automatiques - Pompe, moteur ventilateur, moteur moulin à café, moto ventilateur d'aspiration, électrovanne, compteur volumétrique, chaudière avec résistance interne - Interrupteur on/off, commutateur, thermostat contrôle, - Échangeur thermique	≤ 0,2 kg	Cat. 05	○ P10.08	0,05 €	0,04 €	0,04 €	Non applicable
		> 0,2 kg ≤ 1 kg	Cat. 05	○ P10.09	0,14 €	0,11 €	0,10 €	Non applicable
		> 1 kg ≤ 5 kg	Cat. 05	○ P10.10	0,48 €	0,38 €	0,34 €	Non applicable
		> 5 kg ≤ 10 kg	Cat. 05	○ P10.11	1,44 €	1,15 €	1,01 €	Non applicable
		> 10 kg ≤ 20 kg	Cat. 05	○ P10.12	3,10 €	2,48 €	2,17 €	Non applicable

Barème ecosystem

EEE
professionnels
Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

- Famille de produits objet d'un changement.
- Code d'éco-participation concerné par un nouveau montant.

					Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / kg								
Appareillage professionnel d'installation pour réseau électrique BT et de communication								
> PETIT APPAREILLAGE DE DIMENSION INFÉRIEURE OU ÉGALE À 50 CM	10377 Petit appareillage ≤ 50 cm - Petit appareillage fixé au bâti (en saillie ou encastré) • Interrupteur, variateur d'intensité, prise de courant, prise RJ, DTI, DCL • Produits d'habillage (capots, plaques de recouvrement, supports, boîte d'encastrement) • Boîte de sol pré-câblée ou pré-équipée - Petit appareillage d'armoires, tableaux, coffrets, pupitres fixes ou mobiles • Appareillage pour la coupure, la protection des circuits et personnes, pour le raccordement, pour la commande et la programmation, et équipement pour réseaux multimedia : disjoncteur, interrupteur/sectionneur, interrupteur de protection moteur, parafoudre, détecteur d'arc, bornier/peigne, prise de courant et son socle, contacteur, relais, inter-horaire programmable, bandeau de brassage, module de communication, bloc de jonction, fusible, transformateur de commande et signalisation • Automate programmable de gestion technique des bâtiments, interface de supervision, micromodule - Coffret de chantier, coffret de recharge de véhicule (hors bornes publiques en P12.03) - Enveloppe et coffret de tableau électrique sans appareillage - Colonne, nourrice, goulotte, canalisation, adaptateur et prolongateur professionnel par nature - Appareillage pour installations photovoltaïques (hors panneaux et onduleurs photovoltaïques)	Non applicable	Cat. 05	● P12.01	0,182 €	0,146 €	0,127 €	Non applicable
> GROS APPAREILLAGE DE DIMENSION SUPÉRIEURE À 50 CM	10378 Gros appareillage > 50 cm - Condensateur de puissance, batterie de compensation, busway - Coffret de chantier, coffret de recharge de véhicule (hors bornes publiques en P12.03) - Enveloppe et coffret de tableau électrique sans appareillage - Colonne, nourrice, goulotte, canalisation électrique - Appareillage pour installations photovoltaïques (hors panneaux et onduleurs photovoltaïques)	Non applicable	Cat. 04	● P12.02	0,106 €	0,085 €	0,074 €	Non applicable
> BORNES PUBLIQUES DE RECHARGE DE VÉHICULE	10379 Borne publique recharge véhicule - Borne de recharge de véhicules électriques installée dans des lieux accessibles au public (voirie, station service...)	Non applicable	Cat. 04	● P12.03	0,106 €	0,085 €	0,074 €	Non applicable

(10) Les sous-ensembles (ex : accessoires, moteurs, alimentations...) spécifiquement destinés à être intégrés dans un EEE doivent être déclarés dans la sous-famille de l'EEE correspondant.

Barème ecosystem

EEE
professionnels

Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

➤ Famille de produits objet d'un changement.

○ Code d'éco-participation concerné
par un nouveau montant.

					Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / kg								
Équipements informatiques, d'impression et de télécommunication								
MONITEURS	10403 Moniteur professionnel	Non applicable	Cat. 02	P03.01	0,178 €	0,143 €	0,125 €	0,107€
TERMINAUX NUMERIQUES AVEC ÉCRAN > 7"	10404 Terminal numérique avec écran > 7"	Non applicable	Cat. 02	P03.02	0,092 €	0,074 €	0,065 €	Non applicable
SERVEURS ET AUTRES ÉQUIPEMENTS DE RESEAU INFORMATIQUE	10405 Serveur ≤ 50 cm - Serveur, client léger	Non applicable	Cat. 06	P03.03	0,033 €	0,026 €	0,023 €	Non applicable
	10406 Serveur > 50 cm - Serveur, client léger	Non applicable	Cat. 04	P03.04	0,033 €	0,026 €	0,023 €	Non applicable
	10407 Autres équipements de réseau ≤ 50 cm - Baie, onduleur, routeur, hub, switch, modem	Non applicable	Cat. 06	P03.05	0,070 €	0,056 €	0,049 €	Non applicable
	10408 Autres équipements de réseau > 50 cm - Baie, onduleur, routeur, hub, switch, modem	Non applicable	Cat. 04	P03.06	0,066 €	0,053 €	0,046 €	Non applicable
SYSTEMES D'IMPRESSION	10409 Imprimante et Photocopieur ≤ 50 cm - Imprimante monofonctionnelle > 15 kg - Imprimante multifonctionnelle > 20 kg - Photocopieur > 20 kg - Scanner monofonctionnel > 5 kg - Fax monofonctionnel > 7 kg - App. d'impression multifonction (imprimante/scanner...) > 20 kg	Non applicable	Cat. 06	P03.07	0,075 €	0,060 €	0,053 €	0,045€
	10410 Imprimante et Photocopieur > 50 cm - Imprimante monofonctionnelle > 15 kg - Imprimante multifonctionnelle > 20 kg - Photocopieur > 20 kg - Scanner monofonctionnel > 5 kg - Fax monofonctionnel > 7 kg - App. d'impression multifonction (imprimante/scanner...) > 20 kg	Non applicable	Cat. 04	P03.08	0,070 €	0,056 €	0,049 €	0,042€

Barème ecosystem

EEE
professionnels

Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

- > Famille de produits objet d'un changement.
- Code d'éco-participation concerné par un nouveau montant.

					Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Équipements informatiques, d'impression et de télécommunication								
ÉTIQUETTES ÉLECTRONIQUES	10411 Étiquette électronique - Étiquette électronique de gondole, d'étagère	Non applicable	Cat. 06	P03.09	0,330 €	0,264 €	0,231 €	Non applicable
	10412 Sous-ensemble d'un équipement informatique, d'impression ou de télécommunication ≤ 50 cm - Accessoires, moteur, alimentation	Non applicable	Cat. 06	P03.10	0,085 €	0,068 €	0,060 €	Non applicable
SOUS-ENSEMBLES D'UN ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE, D'IMPRESSION OU DE TÉLÉCOM- MUNICATION	10413 Sous-ensemble d'un équipement informatique, d'impression ou de télécommunication > 50 cm - Accessoires, moteur, alimentation	Non applicable	Cat. 04	P03.11	0,092 €	0,074 €	0,065 €	Non applicable
	10414 Cartouche d'impression professionnelle				Montants HT / unité			
CARTOUCHES D'IMPRESSION PROFESSION- NELLES		≤ 50 g	Cat. 05	P03.12	0,04 €	0,03 €	0,03 €	Non applicable
		> 50 g ≤ 500 g	Cat. 05	P03.13	0,06 €	0,05 €	0,04 €	
		> 500 g ≤ 2 kg	Cat. 05	P03.14	0,30 €	0,24 €	0,21 €	
		> 2 kg	Cat. 05	P03.15	0,50 €	0,40 €	0,35 €	

Barème ecosystem

EEE
professionnels

Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

> Famille de produits objet d'un changement.

○ Code d'éco-participation concerné
par un nouveau montant.

					Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / kg								
Équipements audiovisuels								
ÉQUIPEMENTS AUDIO, PHOTO, VIDEO AVEC ÉCRAN > 7"	10415 Équipement audio, photo, vidéo avec écran > 7" - Camescope, caméra miniature, enregistreur video, écran d'affichage dynamique, panneau d'information	Non applicable	Cat. 02	P04.01	0,178 €	0,142 €	0,125 €	0,107 €
ÉQUIPEMENTS AUDIO, PHOTO, VIDEO SANS ÉCRAN OU AVEC ÉCRAN ≤ 7"	10416 Équipement audio, photo, vidéo ≤ 50 cm, sans écran ou avec écran ≤ 7" - Système audio, enregistreur audio, microphone, casque - Camescope, caméra miniature, enregistreur	Non applicable	Cat. 05	P04.02	0,070 €	0,056 €	0,049 €	Non applicable
	10417 Équipement audio, photo, vidéo > 50 cm, sans écran ou avec écran ≤ 7" - Console de mixage, préamplificateur, convertisseur, amplificateur de puissance, enceinte - Camescope, caméra de plateau, caméra robotisée, téléprompteur, lecteur, enregistreur, mélangeur video	Non applicable	Cat. 04	P04.03	0,090 €	0,072 €	0,063 €	Non applicable
SOUS-ENSEMBLES D'UN ÉQUIPEMENT AUDIOVISUEL	10418 Sous-ensemble d'un équipement audiovisuel ≤ 50 cm - Accessoires, moteur, alimentation	Non applicable	Cat. 05	P04.04	0,090 €	0,072 €	0,063 €	Non applicable
	10419 Sous-ensemble d'un équipement audiovisuel > 50 cm - Accessoires, moteur, alimentation	Non applicable	Cat. 04	P04.05	0,110 €	0,088 €	0,077 €	Non applicable

Barème ecosystem

EEE
professionnels
Montants
d'éco-participation
applicables à partir
du 1^{er} octobre 2024

- > Famille de produits objet d'un changement.
- Code d'éco-participation concerné par un nouveau montant.

					Nombre de critères d'éco-modulation satisfaits par le produit			
Famille	Types d'équipements et exemples d'équipements (liste non exhaustive)	Poids net (kg)	Catégorie réglementaire	Code d'éco- participation	Aucun	1	2	3
Montants HT / kg								
Équipements de loisir et de sport								
ÉQUIPEMENTS DE SPORT	10420 Équipement de sport ≤ 50 cm - Appareil de fitness	Non applicable	Cat. 05	P07.01	0,135 €	0,108 €	0,095 €	Non applicable
	10421 Équipement de sport > 50 cm - Appareil de fitness	Non applicable	Cat. 04	P07.02	0,172 €	0,137 €	0,120 €	Non applicable
ÉQUIPEMENTS DE LOISIR	10422 Jeu électronique - Flipper, jeu d'arcade	Non applicable	Cat. 04	P07.03	0,231 €	0,185 €	0,162 €	Non applicable
	10423 Autre équipement de loisir ≤ 50 cm - Appareil de fitness	Non applicable	Cat. 05	P07.04	0,185 €	0,148 €	0,130 €	Non applicable
	10424 Autre équipement de loisir > 50 cm - Appareil de fitness	Non applicable	Cat. 04	P07.05	0,231 €	0,185 €	0,162 €	Non applicable
SOUS-ENSEMBLES D'UN ÉQUIPEMENT DE LOISIR OU DE SPORT	10427 Sous-ensemble d'un équipement de loisir ou de sport ≤ 50 cm - Accessoires, moteur, alimentation	Non applicable	Cat. 05	P07.06	0,119 €	0,095 €	0,083 €	Non applicable
	10428 Sous-ensemble d'un équipement de loisir ou de sport > 50 cm - Accessoires, moteur, alimentation	Non applicable	Cat. 04	P07.07	0,119 €	0,095 €	0,083 €	Non applicable

Catégories réglementaires définies
à l'article R543-172-II du Code de l'environnement :

- Cat. 01 : Équipements d'échange thermique
- Cat. 02 : Écrans, moniteurs et équipements comprenant des écrans d'une surface supérieure à 100 cm²
- Cat. 04 : Gros équipements
- Cat. 05 : Petits équipements
- Cat. 06 : Petits équipements informatiques et de télécommunications

IMPORTANT :
La liste des exemples d'équipements visés dans ce présent barème est non exhaustive (pour plus d'informations sur les équipements concernés, consulter l'[Avis aux producteurs](#) ou contacter **ecosystem**).

Conformément aux dispositions de l'[article R543-172-III du Code de l'environnement](#), les sous-ensembles électriques et électroniques destinés à être reliés entre eux de façon modulaire et réversible* par des liaisons matérielles ou immatérielles sont considérés comme des EEE visés par le contrat (ex : pompe de rechange pour matériel de nettoyage industriel; ...), sauf lorsqu'ils sont cédés à des Producteurs d'équipements électriques et électroniques dans lesquels lesdits sous-ensembles sont destinés à être intégrés (ex. : ballast vendu en OEM à un fabricant de luminaires; moteur spécifique vendu en OEM à un fabricant de pompes; pompe vendue en OEM à un fabricant de système d'aspiration pour poste de traitement dentaire; module entrée/sortie vendu en OEM à un fabricant d'automates industriels...).

* Une liaison, à l'exclusion de tout collage, soudure ou sertissage, est considérée comme réversible lorsqu'elle peut être séparée au moyen d'actions mécaniques, telles que le dévissage, par des outils simples et couramment employés.